

# UNE ŒUVRE, UN JAM, UN REGARD :

## Un sceau civil de la Cité de Toul au temps de Hugues des Hazards

L'entrée récente au Musée de Toul d'une matrice de sceau du tabellionnage de la Cité datant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a opportunément ravivé en moi une idée ancienne, celle de rédiger un article sigillographique qui évoquerait également la dualité des pouvoirs entre la Cité et l'évêque. La matrice en question rejoint d'ailleurs un moulage de ce sceau qui était déjà présent dans les collections du Musée de Toul.

Les sceaux furent, dès l'apparition de l'écriture, les marques majeures d'authenticité des documents circulants et des décisions officielles. Malgré le développement des nouvelles technologies, cela reste encore vrai jusqu'à notre époque, notamment lorsque l'on veut donner une certaine solennité au document concerné.

Dès son origine, l'idée principale du sceau fut d'appliquer à ce moyen d'identification et d'authentification, une représentation symbolique de l'autorité titulaire, bien plus difficile à falsifier qu'une simple signature.

Le sceau de tabellionnage de la Cité de Toul présente la gravure évocatrice d'une ville médiévale fortifiée, entourée de murailles et de tours, dotée d'un édifice civil central. La porte des fortifications arbore un blason à la française portant le Tau de Toul.

L'image est entourée d'une bordure à la légende explicite : « *S(i)gillum tabellionatus civitatis tullensis* » (gravure inversée sur la matrice de bronze).



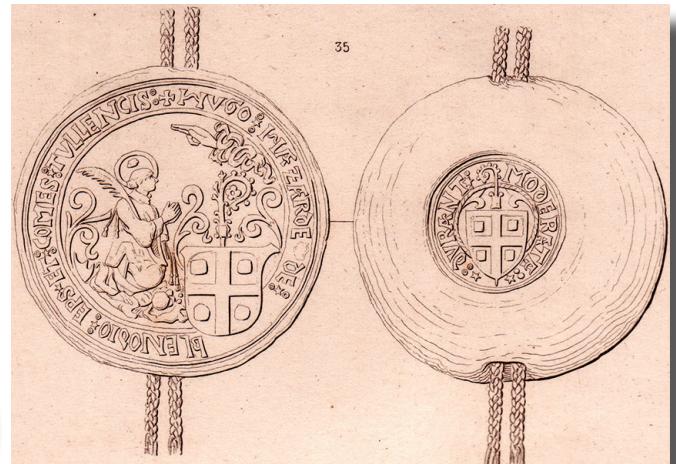
**Matrice du sceau de tabellionnage de Toul**  
(première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle,  
470 mm de diamètre).

L'image est une évocation de la ville de Toul, sa représentation est donc claire : ce sceau est celui du pouvoir civil de la Cité, d'où l'absence d'évocation religieuse. Ce sceau peut être rapproché de ceux d'autres cités impériales de l'époque. À la même période, le sceau de la ville de Cologne présente une cité fortifiée au dessin moins harmonieux mais pas moins symbolique.

Ce sceau de tabellionnage est un objet historique intéressant. Il illustre le pouvoir que l'administration communale de la Cité de Toul exerçait indépendamment de l'évêque, puisqu'après plusieurs révoltes au cours du Moyen-âge, les citains avaient fini par se soustraire au pouvoir civil de celui-ci.

Ainsi, les tabellions de la Cité, officiers publics littéralement en charge des registres ( tabella ), avaient pour mission de rédiger les décisions prises par les membres de la Maison Commune ( les échevins et maître-échevin ). Une fois l'acte rédigé, l'apposition du précieux sceau assurait son authenticité et son opposabilité.

Il est aussi intéressant de présenter en parallèle le sceau d'un évêque de Toul contemporain :



**Sceau et contre-sceau d'Hugues des Hazards**  
( évêque 1506-1517 )

On y voit un saint auréolé est agenouillé, il reçoit une dextre bénissante issue d'entrelacs, le restant de la scène étant occupé par des armoiries surmontées d'une crose épiscopale. L'évocation est extrêmement précise : le saint porte la palme des martyrs, l'auréole contient une pierre, il

s'agit donc de saint Étienne, saint patron de la cathédrale. La dextre bénissante évoque tout autant le pouvoir divin que le pouvoir épiscopal ; l'évêque est le représentant de Dieu en son diocèse. Les armoiries ( quatre dés à jouer ) sont celles de la famille des Hazards, surmontées de la crosse épiscopale : il s'agit donc de l'évêque Hugues des Hazards.

La légende, presque superfétatoire, confirme la symbolique : « *Hugo Hazardus de blenodio ep(i)s(copus) et comes tullencis* », avec une nuance toutefois : l'évêque y revendique son origine locale ( Blénod-lès-Toul ), tout en affirmant sa double autorité. Là où la Cité n'affiche qu'un seul pouvoir, Hugues des Hazards revendique tout autant son pouvoir spirituel, en son diocèse, que son pouvoir temporel, par son titre de comte.



Sceau d'Olry de Blâmont.

Ce sceau a quelque chose de très novateur par rapport à celui de la Cité ou même à ceux des précédents évêques ( En général, deux anges présentent le blason de l'évêque -voir à ce sujet l'illustration ci-dessus d'Olry de Blâmont ). Hugues des Hazards se présente, quant à lui, clairement en prélat de la Renaissance.

Ces deux sceaux évoquent à eux seuls la coexistence des pouvoirs à Toul : l'indépendance théorique des bourgeois

de la Cité, acquise au cours du Moyen-âge, et l'autorité des évêques. Ils reflètent ainsi un aspect majeur de l'histoire de la Cité de Toul entre période médiévale et introduction de la Renaissance. La représentation du sceau de la Cité conserve une symbolique essentiellement médiévale tandis que celle d'Hugues des Hazards l'inscrit en prélat humaniste de la Renaissance, l'un des plus éminents de son temps, tant par son érudition que par ses fonctions religieuses, intellectuelles et politiques, notamment au sein du duché de Lorraine.

Le sceau de la Cité de Toul présenté ici constitue d'ailleurs une ultime affirmation de l'indépendance de la ville vis-à-vis du pouvoir épiscopal. En effet, la ville libre d'Empire, qui venait de voir s'achever, en 1497, la façade flamboyante de sa cathédrale, sera bientôt placée sous protectorat français en 1552, au cœur de la Renaissance... initiée dès 1506 par l'un de ses plus éminents évêques : Hugues des Hazards !

**François BERNARDIN**

<http://alerions.tumblr.com>

<http://lorraine.maisons-paysannes.org>

## Bibliographie :

*Sigillographie de Toul*, Charles Robert, 1869.

*Hugues des Hazards & Blénod-lès-Toul, un évêque de la pré-Renaissance et son cadre de vie*. Actes du colloque des 21-22 septembre 2001, In : *Annales de l'Est*, n°2, 2005.

*Moulages de sceaux conservés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, Hubert Collin, 1997, Fiche d'inventaire du musée de Toul : MT\_005.48. 1 à 16.

*Dissertation sur l'origine des Sceaux et sur leur usage principalement dans l'Évêché de Toul*, M. A. Dufresne, 1858.